Inspections visuelles et utilisation d’un magnétomètre

DESCRIPTION

Code CPF :
Référence Formation : CEC-APTPLP-02
Objectifs

- Acquérir le savoir-faire et savoir-être pour exercer dans le respect du cadre légal et règlementaire, les missions de sûreté
- Développer des connaissances et des compétences nécessaires aux agents de prévention et de sécurité pour utiliser un magnétomètre (détecteur de métaux) et inspecter les bagages d’un visiteur.
- A l’issue de la formation, le stagiaire sera capable d’utiliser correctement et efficacement un magnétomètre.

Public
Agents de sécurité
Programme
Module 1 :

- Le cadre juridique et légal
- Rappel des limites des missions d’un agent de prévention et de sécurité

Module 2 :

- Les inspections visuelles des bagages à main

Mode opératoire

- Rappel succinct sur l’encadrement légal des palpations de sécurité

Module 3 :

- Le magnétomètre
- Présentation et caractéristiques du matériel
- Mode opératoire
- Séquence vidéo de mise en oeuvre

Module 4 :

- Exercices pratiques
- Réflexes et conduite à tenir en cas d’agression

Module 5 :

- Evaluation théorique et pratique

Prérequis

Aucun

Durée et organisation

1/2 journée - 4 heures

Effectifs

1 - 10 personnes

Moyens pédagogiques

- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Matériel de détection de métaux (magnétomètre)
- Portique
- Objets factices
- Support individuel dématérialisé.

Modalités d'évaluation

Exercices de mise en situation pratique

CALENDRIER

Nous contacter

TARIFS

- Prix de groupe : 595 € H.T.
- Prix parcours : Sur demande

Voir la fiche sur le site

Contactez-nous pour en savoir plus

© CECYS 2024